# **VOS INFORMATIONS**



### MAAF Assurances SA

Société anonyme au capital de 160.000.000 euros entièrement versé Entreprise régie par le Code des assurances -RCS Niort 542 073 580 - Code APE 6512 Z N° de TVA intracommunautaire : FR 38 542 073 580

Siège social : Chaban - 79180 Chauray

Adresse : Chauray 79036 NIORT Cedex 09 - maaf.fr

### Votre agence MAAF

COURS DES 50 OTAGES 2 ALLEE PENTHIEVRE **44000 NANTES** TEL: 02.40.08.99.22

FAX: 02.40.35.15.05

@: Agence.NANTES500TAGES@maaf.fr

Votre n° client Votre n° facture : 33262116 V : 17.33262116V M. FABIEN MALMASSON 55 RUE PAUL BELLAMY 44000 NANTES

# Avis d'échéance 2017 arrêté au 10 novembre 2016

Cher client,

Nous vous adressons votre avis d'échéance pour la période du 1er janvier au 31 décembre 2017.

Ce document précise le montant et les modalités de paiement de vos cotisations. Il récapitule également les caractéristiques de vos contrats, les taxes réglementaires et les frais annexes.

# TOTAL À PAYER

251,74 €

Vous avez opté pour le prélèvement automatique.

Pratique: Vous recevez votre avis d'échéance par courrier. À l'avenir, optez pour la simplicité avec l'avis d'échéance en ligne. Pour cela, connectez-vous à votre espace client sur maaf.fr ou l'appli mobile MAAF et Moi.

Page: 1/2

## **ÉCHÉANCIER DE VOS COTISATIONS 2017**

AU 10/01/17	30,52 € *
AU 10/02/17	24,58 €
AU 10/03/17	24,58 €
AU 10/04/17	24,58 €
AU 10/05/17	24,58 €
AU 09/06/17	24,58 €
AU 10/07/17	24,58 €
AU 10/08/17	24,58 €
AU 08/09/17	24,58 €
AU 10/10/17	24,58 €

\* La première échéance comprend 5,90 € de taxe attentat.

N° de client : 33262116 V

### **DOMICILIATION BANCAIRE**

Toute modification de vos coordonnées bancaires enregistrée avant le 02/01/2017 sera prise en compte pour le prochain prélèvement.

Il sera perçu pour tout prélèvement automatique impayé une somme de 7 euros à titre de dommages intérêts forfaitaires.

Rappel de vos coordonnées :

N° Client: 33262116 V 4430

Titulaire du compte : M. MALMASSON FABIEN

IBAN: FR7613807008098421974090386 **BIC**: CCBPFRPPNAN

Etablissement: BP ATL FONTENAY LE C

**RUM**: ++IARD133262116001 ICS: FR38ZZZ452025

Nos sociétés n'accordent aucun escompte



 Votre n° client
 : 33262116 V

 Votre n° de facture
 : 17.33262116V

Cet avis d'échéance récapitule l'ensemble de vos contrats à la date du 10.11.2016.

Toute modification, résiliation ou ajout de contrat après cette date ainsi que les contrats prenant effet en 2017 n'apparaissent pas sur cet avis d'échéance.

VOS CONTRATS		COTISATIONS en Euros T.T.C.
Votre situation a pu évoluer, nous vous invitons à vérifier que vos garanties, nombre de pièces et capitaux mobiliers déclarés restent adaptés.		
HABITATION		
RESIDENCE PRINCIPALE, 55 RUE PAUL BELLAMY  Capitaux mobiliers et objets usuels Bijoux Formule INTEGRALE incluant: TRANQUILLITE FINANCIERE Défense juridique familiale 45,67€ TTC	202,12	223,84
GARANTIES COMPLEMENTAIRES		
Assistance aux personnes Renseignements juridiques Ces garanties, incluses dans votre(vos) contrat(s), sont facturées indépendamment et une seule fois par an quel que soit le nombre de contrats souscrits contenant ces garanties.	5,50 1,76	6,00 2,00
TAXES ET CONTRIBUTIONS REGLEMENTAIRES		
Taxe Attentat		5,90
GARANTIES OBLIGATOIRES (incluses dans vos cotisations)		
Catastrophes Naturelles 12,60 € - Actes de terrorisme 4,10 €		
FRAIS DE GESTION ANNUELS	12,64	14,00
TOTAL DES TAXES ANNUELLES 29,72	2	
Indice de contrat 2017 : TEMPO 2 : 100,64  VOTRE COTISATION ANNUEI  Situation arrêtée au 10 no		251,74

Page: 2/2